

Vivre ensemble longtemps

Il y a cloche et cloche

À Pâques, certains voient de belles cloches s'envoler vers Rome, elles quittent les clochers de nos églises. Leur forme ? Étroites vers le haut, elles s'élargissent vers le bas. Dans nos prairies et nos alpages, les vaches portent aussi des cloches. Mais celles-ci sont larges vers le haut et resserrées à la base.

La population suisse ressemble plus aux cloches des vaches qu'à celles qui volent vers Rome : la part des personnes âgées va croissant, celle des jeunes se réduit.

On parle du vieillissement de la population. Ce phénomène bien réel est souvent présenté comme un problème quand ce n'est pas comme un nouveau malheur des temps modernes. La réalité est heureusement plus souriante.

En fait, nous sommes entrés dans une période où notre espérance de vie s'est considérablement accrue. Vivre nonante à cent ans n'est plus un phénomène rare et étonnant.

D'ailleurs, on peut cesser de définir la vieillesse comme la tranche de vie qui dépasse le seuil de 65 ans. Il est raisonnable, par exemple, de considérer qu'une personne est "vieille" lorsqu'elle n'a plus "que" dix ans à vivre. Dans cette hypothèse, la proportion de vieux n'augmente guère, dans notre société.

La redistribution des cartes¹

Jusque dans les années 1980, la Suisse vivait avec la conviction de l'existence d'une équation : "vieux = pauvre". C'était hélas vrai. Le développement de la prévoyance-vieillesse a permis d'atténuer cette situation insoutenable. Et l'on découvre, au début des années quatre-vingt-dix, que ce ne sont plus les "vieux" qui sont les plus exposés à la pauvreté, mais plutôt les "jeunes" et les jeunes familles. Cela ne veut pas dire qu'il ne subsiste pas un nombre trop important de situations de pauvreté chez les aînés. Le risque de pauvreté s'est accentué dans d'autres catégories de la population, ce qui place sous un nouveau jour la question des relations de solidarité entre les générations.

Le quatrième âge n'existe pas

Non, ce n'est pas une boutade ; expliquons-nous. Dans des sociétés telles que la Suisse, le premier âge (enfance, jeunesse) est le lot de tous ou presque. Le deuxième âge (on parle de vie active) est atteint par la très grande majorité de la population. Le troisième âge est promis au plus grand nombre, c'est le temps qui va de la retraite, au sens traditionnel du terme, aux bornes de l'espérance de vie (ici, il s'agit d'une moyenne, rappelons-le)².

Les octogénaires et les nonagénaires sont censés constituer un groupe de la population étiqueté "quatrième âge". Or, si leur nombre va croissant, et à vive allure, ils ne sont qu'une minorité à pouvoir entrer dans ce cercle. À ce groupe de personnes est souvent associé le statut de malade et/ou d'impotent³. Beaucoup les rangent dans les homes. On se met à parler de "petites grands-mères".

Or, c'est encore une minorité de cette minorité qui sera affectée par ces formes de dépendance nécessitant des mesures relativement lourdes. Tous les autres "vont bien". Bien sûr, ce n'est pas tous les jours la fête. Les petits et les moyens bobos sont là, la solitude souvent au rendez-vous. Leurs amis s'en vont, mais leur vie reste autonome : des citoyens et des citoyennes comme les autres. Quand on leur parle de quatrième âge, beaucoup d'entre eux doutent légitimement du sérieux de la question et de l'étiquette. Que l'on se

¹Ch. Lalive d'Épinay, *Entre retraite et vieillesse*. Travaux de sociologie compréhensive, Collection Âge et société, Réalités sociales, Lausanne, 1996.

²H.-M. Hagmann et J.-P. Fragnière, *Maintien à domicile, le temps de l'affirmation*, Réalités sociales, Lausanne, 1997.

³B. Santos-Eggimann, "Dépendance chronique et prestations médico-sociales au sein de la population âgée : présentation d'un modèle d'analyse cantonale des besoins", *Sécurité sociale*, janvier 2000.

comprene bien, ce que l'on a appelé paresseusement le quatrième âge est constitué d'une population vivant des états de santé très disparates, impossible de les ranger dans une seule catégorie.

Pierre et Jacques

La diversité des parcours de vie est bien connue, c'est notre pain d'aujourd'hui ou de demain. Des différences majeures s'installent qui interpellent notre système de sécurité sociale. Illustrons.

Pierre est employé de banque. Sa femme tient une boutique de seconde main, ils ont 52 ans. Ils paient régulièrement leurs impôts. Leur fille, Chantal, 24 ans, est institutrice, célibataire, un emploi précaire (des remplacements). Nicolas, 20 ans, a terminé son apprentissage dans les arts graphiques. On lui a promis un poste pour l'automne.

La maman de Pierre a perdu son mari il y a six ans. Après le deuil, elle est frappée par une grave maladie de caractère psychique. Maintenu à domicile pendant six mois, il a fallu la placer dans un établissement médico-social. C'est un cas "lourd". La famille a fait ce qu'elle a pu. Décédée il y a deux mois, c'est l'heure des comptes. Toutes ses économies y ont passé, il a fallu vendre l'appartement qu'elle avait acquis avec son mari. Une vie de labeur, et puis plus rien ; si, quelques dettes. Dans la famille de Pierre : six années difficiles et, aujourd'hui, le silence de l'amertume.

Jacques, 52 ans, est instituteur. Sa femme, Monique, travaille à mi-temps comme ergothérapeute. Leur fille unique, Sarah, un trésor, vient d'être engagée comme hôtesse de l'air. La maman de Jacques est décédée le mois dernier à 84 ans, une mauvaise chute dans les Préalpes. Hier, c'était l'ouverture du testament. Un joli petit carnet d'épargne et le chalet de Verbier que Jacques devra partager avec son frère. On téléphone à Sarah qui fait escale à Montréal. Elle confie à son papa qu'elle aimait beaucoup sa grand-mère. Elle rentrera vendredi en passant par Madrid.

Deux situations, deux destins. Deux fins de vie, deux familles, deux ambiances, deux transmissions du témoin entre les générations, deux cas d'exercice des solidarités collectives. Une grande disparité.

Dans nos villes et nos villages, chacun sait que ces cas existent. Il y a des fins de vie qui ne coûtent rien ou presque et d'autres dont la facture peut s'élever à un demi-million pour les proches. À ce taux-là, en appeler à la solidarité familiale⁴, c'est prononcer des paroles rudes, presque indécentes. Depuis plus d'un siècle, nos aïeux ont prévu des institutions pour se prémunir contre les gros risques. Aujourd'hui, les fins de vie pénibles et coûteuses (elles sont minoritaires) ne doivent pas devenir un cauchemar pour les familles qui n'en peuvent rien, ni pour les trop nombreuses personnes âgées qui anticipent des malheurs qui ne les frapperont sans doute pas. Une telle situation risque de freiner toute la dynamique du partage et de l'échange entre les générations. Elle peut induire la multiplication des frilosités et du repli sur soi.

Que faire dans ces conditions ?

On peut continuer à jouer à la petite guerre qui se déroule sous nos yeux et dont les protagonistes sont en fait des corporatismes qui ne s'avouent pas comme tels. On peut aussi risquer quelques propositions.

Il n'y a pas de grands boulevards en Helvétie ; nous savons tous que les compromis ont encore de beaux jours devant eux : ils rendent possible l'exercice de la démocratie dans un environnement truffé de différences et affamé de pluralisme. Pourtant, esquissons une proposition. Comment dédramatiser (partiellement) l'angoisse de la fin de vie coûteuse sans établir une coupure, une nouvelle cassure au sein de la population des personnes âgées.

Rêvons ! Nos vies sont construites cahin caha, entre nos projets, nos succès, nos échecs et notre patiente construction d'une identité dont les rapports familiaux sont une composante majeure. Tout cela a une fin, reste à savoir laquelle. Avouons que nous n'en savons rien, et que nous espérons tous, un peu, contre toute espérance.

Héritage

⁴L. Roussel, *La famille incertaine*, Odile Jacob, Paris, 1989.

Ainsi se pose la question de l'héritage, de la transmission du témoin entre les générations. Alors, pourquoi ne pas confier à une démarche de solidarité les incertitudes (fortes et coûteuses) qui guettent quelques-uns d'entre nous ? Parlons clair, pourquoi ne pas instituer une communauté de risques par rapport à la fin de vie, pourquoi ne pas partager, quelque peu, le patrimoine, l'héritage, pour éviter de tout perdre et de laisser derrière nous des situations que nous n'avons pas envisagées ni prévues, même dans les meilleurs moments ?

Nul ne connaît ni le jour ni l'heure. Notre fin de vie ne relève pas prioritairement de la longue maladie ; c'est une période variable dans notre trajectoire de vie. Elle doit bénéficier de cette solidarité générale que peut assumer la collectivité, c'est-à-dire les pouvoirs publics. Pour financer ce risque nouveau (qui est le prix à payer pour l'heureux allongement de la vie), une modeste ponction fiscale sur les successions peut contribuer à répartir les "risques", à dédramatiser les situations, à nous ouvrir encore plus à un partage détendu entre les générations. Notons que techniquement, on peut aussi avoir recours à l'impôt sur la fortune ou à d'autres prélèvements conçus dans le même état d'esprit. De telles démarches permettront sûrement de faciliter le développement du maintien à domicile, entendu comme la promotion de l'autonomie de chacun et l'aide à l'exercice de la citoyenneté... jusqu'au bout.

Dans cette perspective, l'offensive actuelle pour la suppression ou l'amaigrissement de l'impôt sur les successions, qui déferle dans plusieurs cantons, constitue une démarche aveugle, irresponsable et porteuse de renforcement des inégalités.

Quatre générations

Et il faudra dessiner de nouveaux rapports entre les générations puisque la carte des cycles de vie connaît des transformations majeures dont peu de personnes maîtrisent vraiment les enjeux⁵.

La majorité des "actifs" voire des "décideurs" sont nés entre 1940 et 1960 (pardon aux plus jeunes, et mes respects aux aînés). Ils appartiennent à la génération des Trente glorieuses. Ils ont grandi dans une dynamique de progrès et de succès. Leurs efforts étaient célébrés, à chaque pas une promesse, bientôt la pauvreté serait éradiquée. Il ne subsisterait que quelques cas.

Conscients des difficultés, ils ont cru pouvoir penser que tout était possible ou presque, à condition de consentir les efforts nécessaires et de déployer la "créativité" opportune. Ils marchaient péniblement, mais sûrement vers le succès. Et voilà que le cadre socio-économique s'est transformé lourdement depuis au moins dix ans.

Dix ans, c'est long, ce n'est plus une péripétie, c'est une accumulation d'inquiétudes qui doit conduire à des réflexions fondamentales, voire à des réorientations majeures. Que se passe-t-il en fait ? Un défi redoutable leur est lancé⁶.

Ils avaient émergé, parfois rudement il est vrai, des douleurs d'une guerre dévastatrice, ils avaient construit leurs vies dans un bassin de certitudes : la formation était promesse de carrières, le travail personnel donnait accès à l'emploi, la sécurité sociale était garante d'une protection contre le deuil, la maladie et les vieux jours. Bardés de ces certitudes ils ont fait de leur mieux, peu ou prou, et voilà que cet édifice se lézarde.

La génération des personnes nées après 1955 est confrontée à un flot d'incertitudes et ne parlons pas de celles qui célèbrent aujourd'hui leur vingtième anniversaire. Leur horizon est bardé de lourdes interrogations : fragilisation des diplômes, difficultés d'accès à l'emploi, rigueur de la concurrence, omniprésence de la compétition, précarité de l'embauche, dictature de la mobilité professionnelle et géographique, fragilisation des acquis sociaux, rétrécissement de l'horizon des sécurités.

⁵F. Höpflinger, *Generationenfrage Konzepte, theoretische Ansätze und Beobachtungen zu Generationenbeziehungen in späteren Lebensphase*, Réalités Sociales, Lausanne, 1999.

⁶L. Chauvel, *Le destin des générations, Structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998.

Et les places disponibles qui se font rares, occupées qu'elles sont par notre génération " avec une fière légitimité ". Nous l'avons mérité, d'accord, mais une société se juge par sa capacité de se prolonger, d'ouvrir des horizons aux enfants qu'elle choisit de mettre au monde.

Il est clair que pour la plupart des individus, l'avenir est la vieillesse et la mort. Pour la société, l'avenir est la venue de nouvelles générations et le surgissement de la vie.

Notre responsabilité est d'œuvrer pour ouvrir à celles-ci un avenir au moins aussi bénéfique que le présent dont nous disposons, et surtout de nous abstenir d'accroître notre bonheur présent s'il doit induire le malheur des générations à venir. Est-ce bien ce que nous faisons ?

Et il n'est pas seulement question de relations entre les générations. Ainsi, simplement parce que le progrès n'est pas linéaire, parce que le destin des générations successives d'une même classe, ne sera pas le même, il est impossible de créer une politique sociale pertinente sans articuler les notions de classes et de générations ensemble.

L'enfant de l'ouvrier est appelé, plus souvent que jamais dans l'histoire, à être chômeur. Les déclassements sociaux, hier marginaux, le seront moins pour ceux nés dans les années septante.

Beaucoup ne trouveront que des contrats précarisés et des niveaux de salaires indigents par rapport à leur titre scolaire, mais aussi par rapport au passé de leurs parents, les incitant ainsi à vivre en dépendance de l'État-protecteur ou de leur famille, puisque l'on peut craindre que le travail qui leur sera accessible soit souvent peu motivant, financièrement comme statutairement, et moins porteur d'une réalisation de soi satisfaisante.

Cela est d'autant plus fort que leurs parents, issus, eux, de la génération qui a connu le maximum de l'ascension sociale, leur ont généralement inculqué les valeurs de mobilité ascendante adaptées au destin personnel et collectif des cohortes des années quarante, et non à celui des générations récentes, qui risque bien d'être fort différent. Le destin des classes et celui des générations apparaissent ainsi comme singulièrement mal articulés, faute de concevoir les deux, simultanément et systématiquement dans leur dynamique respective.

Ce qui dépend de l'émergence d'un tel débat, c'est la capacité d'une société à concevoir son développement à long terme. Il met donc en jeu la responsabilité des générations présentes et tout particulièrement de celles et ceux qui aujourd'hui disposent d'une parcelle de pouvoir politique, devant les générations à venir qui ne manqueront pas, le moment venu, de juger leur action.

Cette question montre la nécessité d'un débat social sur la place des différentes générations, mais aussi des différences de classes, débat sans lequel nous risquerions vite de nous retrouver face à des déséquilibres sans possibilité d'expression politique.

Du silence des générations anciennes, aujourd'hui, devant cette situation qu'elles vont tôt ou tard léguer à leurs successeurs, pourrait résulter leur discrédit à venir.

Gérer l'angoisse et la panique

Nous en sommes là, à entendre les voix qui se sont exprimées. La maladie fait peur, la mort se présente dans son mystère redoutable, moment de grâce ? Porte du néant ? Toujours inquiétante : l'unanimité ne se fera jamais sur ce " passage ". Ce n'est pas une raison pour cultiver l'angoisse et distiller la peur auprès des personnes qui vivent leur vieillesse (même si c'est pour espérer quelques économies)⁷. Plusieurs retraités dénoncent vigoureusement un climat (récent) d'intimidation qui se réfère au slogan de " vieillesse coûteuse ", un " poids " pour la société. Les retraits et les résignations induites par ces attitudes constituent des formes dangereuses de destruction du lien social et des solidarités entre les générations comme de notre besoin essentiel de penser notre vie dans la durée.

Un pacte intergénérationnel

⁷P. Gilliland, *Politique sociale en Suisse. Introduction*, Réalités sociales, Lausanne, 1988.

Les retraités qui disposent de la sécurité matérielle, d'une bonne santé et d'un patrimoine de compétences et de savoir-faire sont de plus en plus nombreux⁸. Ils ont conscience d'avoir mérité le temps libéré qui s'ouvre devant eux. Beaucoup ne se sentent pas vieux, même s'ils éprouvent parfois le sentiment d'être mis à l'écart. Ils ne rechignent pas à rendre des services, quand ils le peuvent, dans leur famille, leur entourage, les milieux où ils ont tissé des relations. Mais de là à s'engager dans des activités d'utilité sociale (coups de mains et initiatives dans les domaines de la santé, de l'action sociale ou culturelle), il y a un pas que beaucoup hésitent à franchir.

Pourtant, en Suisse, de plus en plus nombreux sont les groupements de retraités qui s'engagent dans ces initiatives d'utilité sociale.

Ils le feront d'autant plus qu'ils auront le sentiment d'être bien considérés par les milieux qui attendent d'eux des services. Du statut qui leur sera reconnu par les différents groupes sociaux dépendra sans doute pour une grande part l'intensité des prestations qu'ils seront prêts à offrir⁹.

Il ne suffit pas de proclamer : " Mesdames et Messieurs les retraités, nous avons besoin de vous ". Encore faut-il développer quelques conditions cadre susceptibles de permettre, voire de stimuler l'exercice de cette disponibilité, de cette volonté de servir.

Tous ces " retraités en action " sont le terreau dans lequel se construit le nouveau pacte intergénérationnel recommandé par le récent rapport fédéral " Vieillir en Suisse " ¹⁰. Un pacte ? Oui, un grand chantier d'échange de services et de considération entre toutes les générations qui vont cohabiter de plus en plus longtemps grâce à l'allongement de l'espérance de vie.

Chez les retraités, il existe ce " gisement de ressources d'innovation et de solidarité " ¹¹. Encore faut-il qu'il soit reconnu et que le précieux métal trouve place dans les charpentes de la société qui se met en place sous nos yeux.

Un défi majeur du XXIe siècle consistera à inventer et apprendre de nouvelles formes d'expression et de consolidation des rapports entre les générations.

⁸C. Lalive d'Épinay, J.-F. Bickel, C. Maystre, N. Vollenweider, *Vieillesse au fil du temps. Une révolution tranquille*, Réalités sociales, Lausanne, 2000.

⁹P. Pitaud Philippe, R. Vercauteren, (Éds), *L'intergénération en Europe. Recherche et dynamisation de la cohésion sociale*, Erès, Ramonville, 1995.

¹⁰Rapport de la Commission fédérale Vieillir en Suisse, *Vieillir en Suisse. Bilan et perspectives*, Office central fédéral des imprimés et du matériel, Berne, 1995.

¹¹J.-P. Fragnière, D. Puenzieux, P. Badan, S. Meyer, *Retraités en action. L'engagement social des groupements de retraités*, Réalités Sociales, Lausanne, 1996.

